

M. Yanneck ORHON

DASC - DEMARCHE AUDIT SECURITE
CONSEIL

250 rue JEAN MERMOZ BAT C
LE SIROCCO
44150 ANCENIS

Vandoeuvre, le 29 Octobre 2021

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2021/GME/115/1188144

Objet : Demande d'habilitation Echafaudage de Pied

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur échafaudage de pied

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 28/11/2019, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 28/11/2019 jusqu'au 27/11/2024

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1508056/2019/EchafaudageP-01/O/10

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS